**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE**
80, rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9
**Tél. 04 32 44 89 30**

Avignon, le 1er mars 2021

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les Maires
et Présidents des établissements publics
affiliés au Centre de gestion de Vaucluse

**PÔLE CARRIÈRES/JURIDIQUE**
Affaire suivie par : Peggy RIVIERE
04 32 44 89 33
retraite@cdg84.fr

**Circulaire n°21-08**
**Objet : Proposition de Webinaires DSN - inscriptions via net-entreprise**

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,

La **déclaration sociale nominative (DSN)** remplace et simplifie la majorité des déclarations sociales en permettant, à partir des données de paie, leur transmission automatique. Elle devient **obligatoire pour tout le secteur public au 1er janvier 2022**.

Notre circulaire N°20-61 vous rappelait que les collectivités et les établissements publics, entrant en dernier dans le processus et concernés par le basculement de la DADSU vers la DSN à cette date sont les suivants :

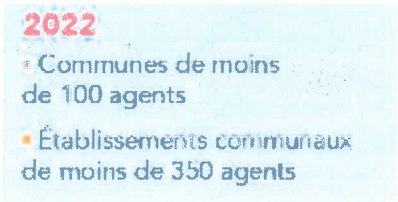


Pour faire suite à la communication du GIP-MDS de la Caisse des Dépôts et de Consignations, je vous informe que, dans le cadre d'un accompagnement de la fonction publique pour son entrée en DSN, **une session de Webinaire sera organisée par les comités Net-entreprise** auprès de ces employeurs publics pour la région Paca :

| | | |
|---|---|---|
| PACA Corse | 16 mars à 14h | Inscrivez-vous au Webinaire |

L'inscription se fait en ligne directement sous le lien : https://app.livestorm.co/net-entreprises-fr/rencontre-extra-paca-corse-mars21. Cette session s'adresse aux futurs déclarants et a pour objectif de les préparer à l'utilisation autonome de la nouvelle déclaration, en répondant aux principales questions soulevées par l'entrée en DSN de la Fonction publique.

Vos gestionnaires du Pôle Carrières/Juridique restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président

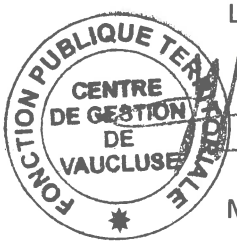


Maurice CHABERT